

## **Annexe à l'arrêté 2015 / 97 relatif à la composition du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance**

Le décret n°2007-1126 du 23 juillet 2007 (relatif au conseil local et au conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et au plan départemental de prévention de la délinquance) fixe les nouvelles règles de composition des CLSPD.

Présidé par le maire ou son représentant, il comprend :

- le préfet et le procureur de la République, ou leurs représentants ;
- le président du grand Lyon, ou son représentant ;
- des représentants du service de l'Etat désignés par le préfet ;
- le cas échéant, le président de l'établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre, compétent en matière de dispositifs locaux de prévention de la délinquance et auquel la commune appartient, ou son représentant ;
- des représentants d'associations, établissements ou organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques, désignés par le président du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance après accord des responsables des organismes dont ils relèvent

Il convient d'actualiser la liste des membres du CLSPD, lequel est désormais composé de :

- Monsieur le maire, président du conseil de sécurité et de prévention de la délinquance, ou son représentant

### **Membres de droit :**

- Le préfet délégué pour la sécurité et la défense ou son représentant,
- Le procureur de la république de Lyon ou son représentant,
- Le président du Grand Lyon ou son représentant,

### **Elus municipaux :**

- J. Smati, Premier adjoint à la Sécurité, Prévention et Tranquillité Publique
- C. Leclerc, adjointe à la vie associative, citoyenneté
- J. Pruvost, adjointe au développement des commerces et à l'artisanat
- MC. Monnet, adjointe aux aînés, et handicap
- R. Nejjar, adjointe à l'égalité des chances et à la démocratie locale
- F. Desjames, adjoint à l'urbanisme, rénovation urbaine, cadre de vie, travaux et habitat
- C. Sève, adjointe aux affaires sociales et familiales
- X. Béruson, adjoint au développement économique, à l'attractivité du territoire, à l'emploi et à l'insertion
- C. Dupuy, adjointe aux affaires scolaires et éducation
- A. Daas, adjoint à la jeunesse, au sport et aux loisirs
- B. Desmet, conseillère municipale en charge de la proximité et des relations avec les habitants
- F. Poizat, conseillère municipale au logement

### **Services de l'Etat :**

- Le préfet délégué pour l'égalité des chances ou son représentant (Délégué du préfet)
- L'Inspecteur d'Académie ou son représentant
- Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ou son représentant
- Le Directeur DDPJJ ou son représentant
- Le Délégué du Préfet

Et en fonction de l'ordre du jour :

- Le Directeur DDCS ou son représentant
- Le Directeur DIRECCTE ou son représentant
- La Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité ou son représentant
- Le Service Départemental d'Incendie et de Sécurité : le Chef du centre d'intervention de Rillieux-la-Pape ou son représentant

### **Les personnalités qualifiées désignées par le président du CLSPD**

- La Directrice de la Maison du Rhône (Grand Lyon) ou son représentant
- Les représentants des bailleurs sociaux
- Le Directeur de la Mission Locale ou son représentant
- Le Directeur de la sécurité des transports en communs - Kéolis ou son représentant
- La Greffière - coordinatrice Antenne de Droit et de Justice
- La Directeur du CIDFF ou son représentant
- La Directeur de LAVI ou son représentant
- Le Directeur Général de l'hôpital Le Vinatier ou son représentant
- Le Directeur Centre Social ou son représentant
- Le Directeur du PIMMS ou son représentant
- Le Chef d'établissement de la Poste de Rillieux-la-Pape ou son représentant
- Le Directeur de l'ARHM ou son représentant
- Le Président de la CAF ou son représentant

### **Les services de la Ville**

- Le Directeur de cabinet
- Le Directeur Général des Services
- Le Directeur Général adjoint au Cadre de Vie
- Le Directeur du Grand Projet de Ville
- Le Directeur de Vie Sociale et Citoyenneté
- Le Responsable de la police municipale
- Le Directeur du Vivre Ensemble
- Le Directeur des Politiques Educatives
- Le Coordinateur PRE
- Le Coordinateur CLSPD

**Alexandre Vincendet**  
Maire de Rillieux-la-pape  
Conseiller de la Métropole